



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 113812

Texte de la question

M. René Rouquet appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les difficultés apparues dans la scolarisation des enfants handicapés, à l'occasion de la rentrée scolaire 2005-2006. En dépit du nombre avancé de 18 000 enfants scolarisés supplémentaires, selon les chiffres fournis par des sources ministérielles, certaines réalités ne peuvent être occultées. Beaucoup d'enfants par exemple ne sont accueillis qu'à temps partiel ou très partiel dans les écoles. On estime aujourd'hui que près de 1 500 classes d'intégration scolaire (CIS) seraient tenues par des enseignants sans formation spécialisée. Les conditions d'un accueil humain et efficace des enfants handicapés semblent donc très loin d'être réunies. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur cette question, afin que des solutions soient trouvées pour l'année en cours et que de tels dysfonctionnements ne se reproduisent pas lors de la prochaine rentrée scolaire.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113812

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13188